

La politique africaine de l'Algérie

Compte rendu d'ouvrage par :
Ammara BEKKOUCHE*

L'Algérie. Porte de l'Afrique
de Slimane CHEIKH**
Alger, Casbah éditions, 2000, 319 pp.

Dédié à Frantz Fanon, cet ouvrage structuré en deux parties traite de la question de la représentation de l'Afrique en ce fin de siècle marqué par un nouvel ordre international. «... *que représente l'Afrique par rapport aux autres parties du monde et en ce siècle finissant et quel espoir autorise-t-elle au seuil de ce siècle nouveau ?* ». Il synthétise un ensemble complexe de faits où l'Algérie occupe une place centrale dans ses relations avec le Monde et avec l'Afrique en particulier. A partir de cette esquisse, un argument sert d'hypothèse introductive : le dernier sommet africain du 20^{ème} siècle a eu lieu à Alger. Ce choix aux yeux de l'auteur, est hautement symbolique compte tenu de la place qu'occupe l'Algérie sur la scène politique africaine dont le destin commun a été la lutte contre la colonianisme. En même temps, sa position géographique face à l'Europe, lui vaut une présence dans le système international où se forment les fondements de sa politique extérieure.

Le contexte se situe dans une période de décolonisation du continent posant ainsi le problème de la réforme de l'ordre international en s'appuyant sur les luttes de libération. Une première étape est concernée par la conquête de l'espace international. Elle croise les actions de la lutte armée, de la présence au sein des rencontres internationales et de la consolidation des alliances. Une deuxième étape introduit la gestion de l'indépendance et ses dénouements problématiques face au nouvel ordre économique international. L'option d'une politique de médiation a concouru à donner à l'Algérie notamment pour ce qui concerne l'élimination des contentieux territoriaux survenus par le traçage des frontières. Pour ce faire, le cadre doctrinal et les axes directeurs de sa politique extérieure ont consisté en l'élaboration de la Charte nationale et la Constitution pour guider l'action de l'Etat algérien.

L'action diplomatique va adopter des positions de principes au sein de l'ONU dans le traitement de son problème d'accès à l'indépendance et de certains problèmes propres à l'Afrique. L'OUA a également servi de cadre préférentiel de règlement de conflits entre pays voisins. Dans cette continuité, l'Algérie participe à la création de nouvelles organisations pour défendre et mobiliser les ressources notamment dans le cadre de la coopération arabo-africaine. Il s'agit d'échafauder et d'imposer de nouvelles règles de fonctionnement du système mondial alors sous domination des puissances industrialisées. Sur la base de la démocratisation des Nations unies, la première règle étant « *un Etat, une voix* », génère « *une dialectique du nombre et de la puissance* » au sein de l'ONU. Elle pose ainsi les jalons de réformes à caractère économique et institutionnel pour défendre les intérêts des pays du Tiers-Monde et le développement de l'Afrique.

C'est autour de cet esprit que s'est construite la politique africaine de l'Algérie en puisant sa détermination dans son propre combat pour l'indépendance menée de 1954 à 1962. Car un même mouvement d'émancipation contre le colonisateur va forger son unité avec l'Afrique, « *...l'unité africaine est avant tout une coalition violente de tous les colonisés contre le colonisateur* ». Elle se définit cependant de deux manières: celle dite « *négative* » basée sur l'autonomie administrative que le FLN a toujours considérée comme un leurre du fait qu'elle possède en elle les germes de son dépassement; celle dite « *positive* » défendue par l'Algérie. Il s'agit de faire reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) lui permettant de présenter les problèmes algériens comme un conflit

* Maître de conférence, université des sciences de la technologie Mohamed Boudiaf, Oran (Algérie).

** Slimane Cheikh, universitaire de carrière a enseigné dans des universités algériennes et étrangères. Il a assumé des responsabilités universitaires et politiques notamment comme recteur de l'Université d'Alger et ministre de l'éducation nationale puis à la culture et dans la diplomatie, il a été membre du Conseil de la nation. Ouvrage déjà publié : *L'Algérie en armes ou le temps des certitudes*, Alger, OPU

entre deux Etats et non plus une affaire intérieure française. L'enjeu met en avant la question du Sahara et son gisement de pétrole découvert en 1956.

Dans ce combat diplomatique mené au niveau international, l'Algérie cherche à tisser des liens de solidarité d'abord avec l'Afrique, basés sur le soulèvement et l'opposition plutôt que sur les indépendances octroyées. Mais malgré le clivage opposant les groupes, révolutionnaire dit de *Casablanca* et modéré dit de *Monrovia*, il s'ensuit un mouvement de reconnaissance mutuelle interafricaine consolidant ainsi la force du nombre notamment au sein de l'ONU.

Après l'indépendance, d'autres formes de lutte ciblant le néo-colonialisme, l'impérialisme et ses excroissances, se consolident autour de l'unité africaine et le principe *du droit des peuples à disposer de leurs ressources naturelles*. Pour autant, l'unité exige de s'entendre sur des positions de principe pour d'une part, éviter de futurs conflits relatifs aux frontières héritées et d'autre part, régler pacifiquement tout conflit interafricain.

Trois niveaux relationnels avec le monde en évolution, qualifient la position de l'Algérie:

- l'altérité dans la relation avec l'Occident,
- la sympathie avec ce qui fut le camp socialiste,
- l'identité avec ce qui fut la communauté du Tiers-Monde.

Les fondements de sa politique africaine se définissent en soutenant les mouvements africains de libération. L'Algérie devient un pays d'accueil et un lieu de rassemblement pour la cause révolutionnaire dont les moyens d'expression évoluent sur des formes de coopération culturelle. Mais face aux déchirements des contradictions propres à chaque pays, se pose la question de la capacité de voir triompher la dynamique unitaire sur les dissensions internes. Dans ce contexte, la problématique d'échange des biens et des valeurs demeure préoccupante tant sont insignifiants les efforts consentis dans tous les domaines économiques. Une note pessimiste et décourageante est à relever ; elle donne cependant « *...la mesure du retard à rattraper* » dans une hypothèse de volonté politique d'émancipation interafricaine.

En conclusion, l'auteur rappelle les limites de l'étude sur près de quatre décennies de relations algéro-africaines. Il recommande en outre de poursuivre la réflexion en se référant aux instruments d'analyse utilisés par Augustin Kontchou Kouamegni et basés sur des données quantifiables tels les nombres de visites, de rencontres, de postes occupés dans les organisations interafricaines. La note d'optimisme se plaît à rappeler les potentialités humaines et matérielles de l'Afrique en attente d'une prise en charge pour « *contribuer à apporter à la mondialisation ce supplément d'âme qu'est l'universalité* ». La question est plus que jamais à l'ordre du jour avec les changements intervenus dans le monde depuis la dernière décennie du XX^{ème} siècle : disparitions de ce qui fut le camp socialiste laissant la place à un monde unipolaire avec domination américaine; mais aussi avec les nouvelles formes de mobilisation contre la fait accompli: courants altermondialistes et Forum social, dynamiques politiques et économiques nouvelles en Amérique latine et en Asie, et pour notre continent fondation de l'Union africaine et du NEPAD.

Note biographique

Bekkouche Ammara, maître de conférence à l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf, Oran –Algérie. Chercheure au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) Oran. Parmi ses dernières publications :

- Compte rendu de lecture d'ouvrage : **Services d'eau**

En Afrique subsaharienne La fragmentation urbaine en question

Par SYLVY JAGLIN, Paris, CNRS Editions (Espaces & Milieux), N° 100 juin 2006.

- **Construire en zone à risque. Le cas de la Calère à Oran¹**, à paraître in revue Méditerranée janvier 2007.

- **Du village nègre colonial à Médina Jédida des Oranais**, in Les annales de la recherche urbaine N°97, Octobre 2005.

¹ Oran est la seconde ville méditerranéenne algérienne, voir à ce sujet Insaniyat, Oran une ville d'Algérie, N° 23-24, CRASC/ENAG, 2005.